

## Informations clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# PARIS LYON ENTREPRISES

ISIN : FR0007372065

Cet OPC est géré par UZES GESTION

## Objectifs et politique d'investissement

### Descriptif des objectifs et de la politique d'investissement :

- L'objectif de gestion est d'obtenir une performance au moins égale à l'indice EONIA capitalisé, net de frais de gestion.
- La gestion consiste principalement à mettre en place des stratégies d'investissement sur les principaux marchés de taux et du crédit de la zone euro ou libellés en euro, tout en offrant une liquidité importante par la gestion d'une poche monétaire à court terme (inférieur à 3 mois) d'au moins 30%.
- L'indicateur de référence est l'EONIA (Euro Overnight Index Average). Cet indice est la principale référence du marché monétaire de la zone euro et correspond à la moyenne des taux interbancaires au jour le jour publié par la Banque Centrale Européenne.

### Les caractéristiques essentielles de l'OPC.

Le FIA est composé d'obligations court terme d'une durée inférieure à 3 ans et de titres de créance et d'instruments du marché monétaire pour 60% minimum de l'actif. La notation des titres de crédit et obligations détenus par le fonds sera notée au plus bas High Yield (Titres de taux spéculatifs) de notation supérieure à BB- selon Standard and Poor's ou agence de notation équivalente ou bénéficiant d'une notation interne équivalente de la société de gestion.

Nous ne nous appuyons pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation. Nous procédons à notre propre analyse du risque de crédit.

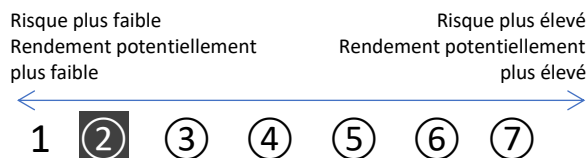
Les critères de sélection des émissions s'articulent autour de la connaissance des fondamentaux des sociétés émettrices, de leur notation et de l'appréciation d'éléments quantitatifs comme le supplément de rémunération par rapport aux bons du Trésor pour les TCN ou aux emprunts d'état de même maturité pour les obligations.

- Les instruments financiers éligibles ont une durée de vie résiduelle maximum inférieure à 3 ans.
- Le portefeuille sera géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité de 0 à 2
- Le fonds pourra garder au maximum 20% de liquidités.
- Le fonds pourra investir dans des parts ou actions d'OPC dans la limite de 20% de l'actif net.

### Autres informations :

- Ce fonds est un FIA de capitalisation.
- La durée recommandée de placement est de 6 mois.
- Les demandes de souscription et de rachat de parts sont exécutées de façon quotidienne avant 12H auprès du dépositaire : FINANCIERE D'UZES selon les modalités décrites ci-dessous dans les informations pratiques.

## Profil de risque et de rendement



Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle du FIA sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.
- La catégorie de risque associé à ce FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- Catégorie 2 ne signifie pas un investissement sans risques.
- Le FIA n'est pas garanti en capital.

Risque non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels le FIA peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- Risque de crédit : il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative du FIA.
- Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus du FIA.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	néant
Frais de sortie	néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,10%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	néant

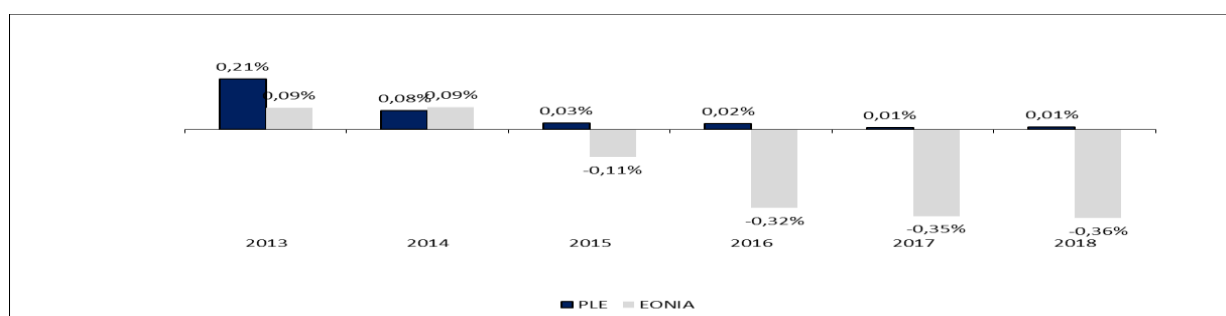
Les frais d'entrée et de sortie affichés constituent les maxima applicables et sont acquis au distributeur. Dans certains cas des frais inférieurs peuvent être appliqués, vous pouvez contacter votre conseiller ou votre distributeur afin d'obtenir le montant effectif de ces frais.

Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 30/12/2017. Ils peuvent varier d'année en année, ils ne comprennent pas les frais de transactions.

Pour plus d'informations sur les frais et charges, veuillez-vous référer au prospectus, disponible sur le site internet : [www.finuzes.fr](http://www.finuzes.fr)

## Performances passées

### Performances du FCP au 29/12/2017



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité. Le 1 février 2019, l'objectif de gestion et la politique d'investissement ont été modifiés, les performances affichées avant cette date ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Ce FIA a été créé le 11 juillet 1985.
- Les performances affichées sont calculées en EUR

## Informations pratiques

- Le dépositaire et le teneur de compte de ce FIA est Financière d'Uzès.
- La forme juridique : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.
- Les performances affichées sont calculées en EUR.
- Le prospectus complet du FIA, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de La Financière d'Uzès-13 rue d'Uzès-75002 Paris ou sur le site internet : [www.finuzes.fr](http://www.finuzes.fr).
- Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouverte à Paris (ou le jour de bourse ouvert précédent si c'est un jour de fermeture de la bourse de Paris) avant 12 H auprès du dépositaire : FINANCIERE D'UZES et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative datée du jour de la réception des demandes, soit à cours inconnu. Si le jour est un jour férié légal, la valeur liquidative du FIA est calculée sur les cours de clôture du jour précédent.
- La valeur liquidative est disponible sur le site [www.finuzes.fr](http://www.finuzes.fr) et au 33 (0) 1 45 08 30 24.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FIA peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FIA ou de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité d'UZES GESTION et La Financière d'Uzès ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.
- La politique de rémunération est disponible et actualisée sur le site [www.finuzes.fr](http://www.finuzes.fr) dans l'option « mentions légales » de la rubrique OPC. Ainsi qu'en version papier sur demande.

FIA agréé en France et réglementé par l'AMF.

UZES GESTION est agréé en France et réglementée par l'AMF

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/03/2019